Inspection Education Nationale Circonscription Versailles	*Ecole Elémentaire Publique* ***"LULLY-VAUBAN "*** 87, 89, avenue de Paris 78000 VERSAILLES 01.39.51.71.39

PROCES VERBAL de Réunion du Conseil d'Ecole n° 2 en date du mardi 5 mars 2024

Le deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2023/2024 s'est tenu le mardi 5 mars à 18H30. Le conseil s'est réuni en salle de restauration scolaire, sous la présidence de Madame Wyns, directrice de l'école.

Etaient présents Mmes Paccorel, Duffard, Guimberteau, Heslot, Joullié, Gravier, Kheng, Porcherie, Ottavi, Herschtal, Léonard, Pouliquen, Motté, Schulz, Wawszczyk et M Broch, Gaborit, Beaugrand, enseignants de l'école.

Etaient présents mesdames et messieurs les têtes de listes et représentants des parents d'élèves :

- madame Delattre, et représentants de parents pour la PEEP
- madame Carnielo, et représentants de parents pour la FCPE.
- madame Poirier, et représentants de parents pour l'UNAAPE

Etait présente madame Plisson, responsable du périscolaire.
Etait présent monsieur Romano, adjoint à la direction du CRR
Etait excusée madame Breton, Inspectrice de l'Education Nationale.
Etait excusée madame Chagnaud-Forain, Maire-adjoint en charge de l'Education
Etait excusée Mme Dubois, cadre territorial, responsable de secteur du périscolaire.
Etaient excusées Mmes Schulz et Lacheteau, professeurs de CM1.

1. Mise en œuvre de l'enseignement musical et recrutements

Les présentations d'instruments ont eu lieu pour les CE1 – en décembre et janvier. Les CE1 entrent ensuite dans une phase de test pour choisir leur instrument conformément aux 3 vœux en janvier. L'instrument sera attribué fin mai après une rencontre et avis des professeurs.

Depuis le dernier conseil s'est tenu le Projet Voix au collège, les CM2 et 6èmes CHAM ont chanté au collège JP.Rameau lors de deux concerts.
Les Heures Musicales connaissent toujours une belle dynamique et une participation active de tous les élèves - dès le ce2 - selon le format traditionnel d'une audition découverte le matin pour les CP/CE1 et d'un temps concert tout public à 18h30.
Le concert des Orchestres aura lieu le 30 avril avec pour nouveauté un répertoire commun avec les 6èmes CHAM. Le « Récital des CM2 » aura lieu le 20 juin.
Les CM1 sont en voyage musical à Postdam ; deux étudiantes du parcours direction de Chœur des classes de Valérie Josse les accompagnent.

Les auditions de recrutement des CP (125 candidatures) se dérouleront les 11, 12 et 14 mars, et celles des CE1 (16 candidatures) auront lieu le mercredi 20 mars.

Mme Delattre rappelle la tenue des cafés musicaux, temps d'échanges entre parents les premiers vendredis de chaque mois. Une communication sera complétée pour les parents de CP/CE1 via les carnets de liaison.

2. Périscolaire

Il a été observé une fin de dernière période avant les vacances de février particulièrement difficile, les enfants étaient très agités. Le retour de vacances s'accompagne d'enfants plus reposés. Le constat est partagé par l'équipe enseignante.

Une activité « Savants fous » sera programmée sur cette période. Les autres activités seront poursuivies.
L'équipe d'animation se joint aux festivités du carnaval le jeudi 21 mars.
Une journée « Surprise de Pâques » sera organisée le mardi 26 mars.

3. **L'entrée en 6ème**

Du mardi 5 au mardi 12 mars 2024 : remise aux parents du volet 1 dans le carnet de liaison. En cas de changement d'adresse à la rentrée suivante, demande et vérification des pièces justificatives.

A partir du vendredi 22 mars et jusqu'au vendredi 29 mars 2024 : remise aux parents du volet 2 sur lequel le collège de secteur est automatiquement renseigné en fonction du domicile de l'élève. Au retour du volet 2, le directeur vérifie que cette fiche est signée par les responsables légaux et vérifie la présence des pièces justificatives en cas de demande de dérogation. Pour les poursuites en CHAM, une demande de dérogation sera à indiquer sur les volets 2, aucune pièce justificative ne sera à fournir par les parents.

A partir du mardi 4 juin 2024 : transmission aux familles des notifications d'affectation en 6ème

4. **Evaluations nationales : CP, point d'étape de janvier**

Les CP ont été évalués courant janvier. Mme Pouliquen expose les modalités de passation. Les parents sont informés des résultats de leur enfant. L'analyse des évaluations débouche sur des actions de remédiation.
Le ministère prévoit la systématisation des évaluations pour l'ensemble des niveaux de classe à compter de la rentrée 2024.

5. **Travaux demandés**
   a. **Salle des maîtres**

Réfection, installation d'un plan de travail avec intégration des éléments fours / micro-onde : matériel demandés pour la mise en place des ateliers cuisine

   b. **Préaux**

Nettoyage du préau du haut : les bords des fenêtres RDC et 1er étage, soubassement, ainsi que le toit du préau nécessitent un nettoyage haute pression.
Réfection du préau du bas

   c. **Ajustement des sonneries dans la cour de récréation :** inaudible en présence d'enfants
   d. **Réglage des leds**
   e. **Réglage des sonneries** : inaudible
   f. **Chauffage : Problème signalé de réglage RDC bâtiment Vauban** : 16e dans les classes, 13e le matin. La salle des maîtres n'est jamais chauffée, occasionnant des dysfonctionnements sur l'imprimante (condensation)
   g. **Finitions chantier d'été** : demande toujours en cours

6. **Extension du groupe scolaire : calendrier d'avancée des travaux**

Les parents d'élèves communiquent l'information donnée en conseil d'école de la maternelle : livraison en juin 2024.
Le conseil se questionne sur la densification de la population dans le quartier. La perspective d'une possible ouverture de classe pose des questions de densité dans les cours de récréations, de capacité des infrastructures sportives de l'école. Le conseil s'interroge sur la carte scolaire.

7. **Lutte contre le harcèlement à l'école**

Suite à la demande ministérielle : passation des questionnaires harcèlement en décembre.
Enjeu de la démarche : que chaque enseignant s'empare de la problématique et ait des indications sur son climat de classe.

- Les élèves ne se sentent pas concernés par le cyber-harcèlement : utilisation des réseaux quasi inexistante. Nous rappelons aux parents que la loi du 7 juillet 2023 instaure une majorité numérique à 15 ans, pour protéger les enfants des réseaux et du cyber harcèlement.
- Des élèves se sentent concernés par des moqueries, méchancetés, et peuvent se sentir à l'écart en récréation ou en classe. Les réponses excluent cependant les ressentis de peur, d'isolement, ou de rejet révélateurs de situations plus graves.

Conclusion : le questionnaire révèle des climats de classe et de niveau hétérogène. Les cas individuels ont été discutés avec les élèves concernés, et les comportements de groupe font l'objet d'un travail quotidien d'apprentissage des règles de vie et de respect d'autrui. Il n'y a pas eu de remontée de situation de harcèlement suite à ce questionnaire.

8. <u>Poids des cartables</u>

Une attention particulière est demandée aux enseignants et aux parents afin de veiller à ce que le poids des cartables reste dans une limite raisonnable. Les élèves seront sensibilisés à ne transporter que le nécessaire. Les parents d'élèves sont invités à contrôler le cartable de leur enfant.

9. <u>Réunion des élèves délégués</u>

Un conseil d'enfants s'est réuni le mardi 12 décembre. Les points soulevés à cette instance en décembre 2022 intéressent principalement le temps de la pause méridienne et l'aménagement des espaces de cour. Certaines demandes seront rapidement satisfaites (jeux et espaces dédiés en récréations, tenue festive veille de vacances), d'autres sont à l'étude pour cette année (Olympiades, …).
Des comptes rendus sont rédigés et diffusés aux enseignants, et affichés à l'attention des élèves dans l'école. Les prochains conseils auront lieu le mardi 2 avril 2024.

10. <u>Bibliothèque</u>

Mme Thiébaut coordonne les parents bénévoles qui gèrent la bibliothèque. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication. Les plages d'ouverture permettent de répondre à la demande de la majorité des classes, une classe n'a pas pu réunir de parents bénévoles cette année. De nouveaux livres sont en cours d'achat. Des dons de livre à la bibliothèque sont possibles.

11. <u>Carnaval</u>

Le Carnaval est fixé au jeudi 21 mars 2024. Le thème retenu par les enfants est « La Nature ». Les élèves sont invités à venir déguisés.

12. <u>Fête de l'école</u>

Les représentants de parents d'élèves organisent la kermesse. Celle-ci aura lieu le samedi 29 juin. Les spectacles de classes, expositions ou regroupements seront déconcentrés et se dérouleront les jours précédents ou suivants.
Les représentants de parents sont mobilisés et l'organisation débutera prochainement. Comme habituellement les représentants de parents feront passer un mot dans les cahiers de liaison pour connaître le nombre de parents prêts à se mobiliser. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

La séance est levée à 19h24. Prochain conseil d'école : mardi 11 juin 2024 à 18h30

La Secrétaire de Séance :
Maëlis Motté

La Présidente du Conseil d'Ecole :
Aurélia Wyns